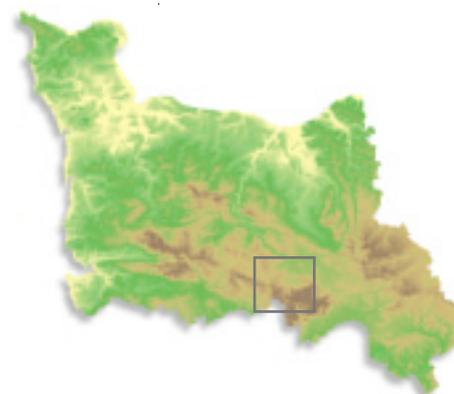




Ci-dessus :
L'adret d'Écouves à Radon.

Unité 6.1.1 : La forêt d'Ecouves, tête boisée de la Basse-Normandie



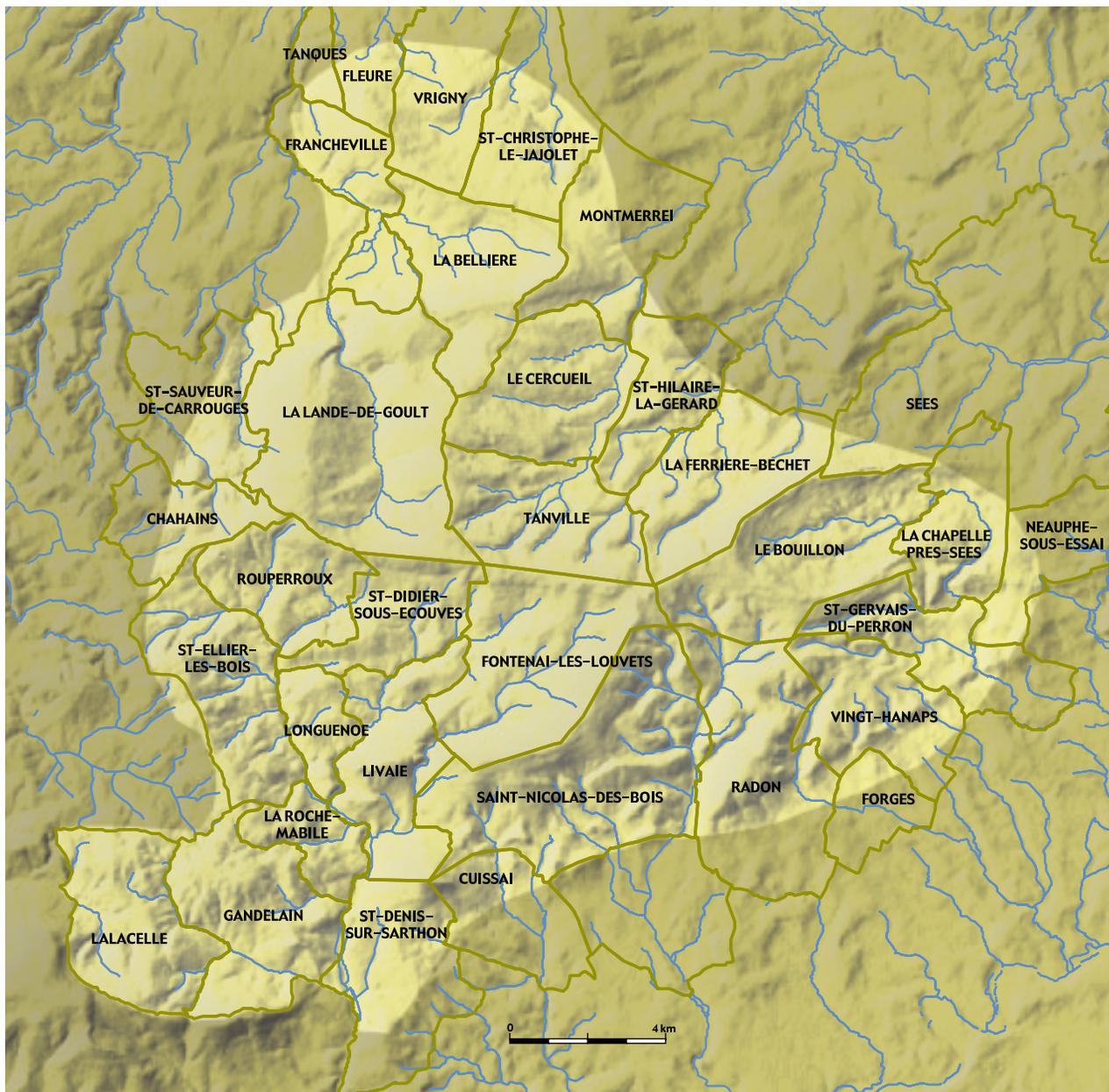
Un relief majeur de la Basse-Normandie porte la vaste forêt domaniale d'Ecouves dont le flanc sud, exposé au soleil, a attiré un habitat dense à proximité d'Alençon.

Une forêt perchée et ressuscitée.

A la mesure des basses altitudes normandes, la Forêt d'Ecouves est une montagne qui dépasse 400 mètres et surtout dresse ses fronts sombres 100 à 150 mètres au-dessus des plaines voisines. Elle doit cette position à son état de massif ancien haussé par des failles sur les régions de sédimentation secondaire, véritable proue du massif armoricain vers le bassin parisien. Sa structure plissée se traduit, grâce à la résistance du grès armoricain encadré de schistes, en demi combes anticlinales ouvertes vers l'extérieur sous les versants rigides et redressés. Des plateaux culminants étroits les séparent, plans mais parfois affouillés comme dans le bassin de la Briante. Ces dépressions ont été défrichées autour de villages et hameaux ; ce qui a durci leur contraste avec les hauteurs. L'altitude qui augmente pluies et rigueur de l'hiver et les grès qui portent des sols pauvres, expliquent leur couverture forestière.

Et pourtant, ce massif de douze mille hectares, aux deux tiers en propriété domaniale, est une forêt ressuscitée. Pendant l'époque moderne, l'industrie sidérurgique au bois l'a surexploitée. Les forges de la périphérie (Carrouges, Saint-Martin-l'Aiguillon, Champ-de-la-Pierre, Rânes, Boucé, La Roche-Mabile, Saint-Denis-sur-Sarthon) l'avaient tant utilisée, qu'à la fin du XVIII^e siècle, elle était réduite à l'état de landes, de taillis à bouleaux coupés tous les douze ans et de boisements qui ne dépassaient pas trente ans. Après des coupes massives pendant la Révolution, il fallut attendre l'arrêt des forges vers 1840, pour commencer une transformation hésitante. Le pin sylvestre fut l'arbre de ce repeuplement avec l'épicéa et le sapin pectiné, sauf au sud-est où le chêne sessile et le hêtre furent favorisés.

Ci-dessous :
La forêt d'Écouves.



Des peuplements variés font alterner des ambiances diverses.

Après la dernière guerre et le rattachement des landes du “bois” de Goult, la mode des résineux exotiques y introduisit les sapins Douglas et de Vancouver, l'épicéa de Sitka... tandis que le hêtre était développé aux dépens du chêne.

Ce repeuplement se traduit par des visages intérieurs variés. Sur les plateaux et les crêtes, visibles au long du réseau des routes et allées forestières éclairées des hampes rouges des digitales, s'opposent les fûts élancés dans le feuillage clair des pins sylvestres et l'ombre rousse et dense des sapins Douglas serrés. Dans la partie sud-est plus vallonnée, les futaies de la chênaie-hêtraie tapissent leur sous-bois d'une ombre légère. La haute vallée de la Cance ouvre la grande clairière allongée de la Lande de Goult dont les prairies et les champs enclos, piquetés des toits rouges des fermes, s'enchaînent dans l'écrin des résineux. Au nord, un large plateau abaissé vers 250 mètres est occupé par des bois discontinus autour du vaste étang de Vrigny, dans le domaine de Sassy, alors qu'une ceinture de vergers le frange vers la plaine.

Le relief et la pénétration d'une mise en valeur agricole dégagent une gamme de fronts extérieurs différents. Le plus spectaculaire est celui du sud. Rectiligne comme la faille qui le guide, élevé et habillé de feuillus, accidenté d'un palier intermédiaire bocager à Saint-Gervais-du-Perron et à Saint-Nicolas-des-Bois, fendu par la vallée de la Briante, rehaussé de la fausse silhouette de cône volcanique de la Butte Chaumont, il constitue encore un adret ensoleillé qui attire, près des villages à son pied, les résidences nouvelles. Il se prolonge, au-delà du Sarthon, par l'escarpement aussi haut de la Forêt de Multonne dont les grès dominent de basses collines granitiques.

Les plus originaux sont les reculées qui le pénètrent à l'est et à l'ouest. étroite comme celle du Bouillon, vaste, dissymétrique et vallonnée par une série de ruisseaux comme celle de Fontenay-les-Louvets, toutes forment des bouts-du-



monde cernés et dominés par les hauteurs sévères des bois, en majorité de conifères. Leurs bocages très herbagers montrent les stigmates de l'isolement, des retards de l'évolution agricole, de quelques friches insidieuses, d'un habitat sans nouveaux développements.

Au nord de Francheville à Montmerrei, les défrichements tardifs alignent leurs parcelles parallèlement à l'orée des bois.

Si les points de vue sont multiples, aux perspectives en couloirs ou en fenêtres depuis les hauteurs répondent les tableaux de fond ou d'encadrement des bordures.

Ci-dessus :

De fausses formes de cônes volcaniques : La Roche Elie (comme la Butte Chaumont).

Ci-dessous :

Livaie. La vallée dominée par la forêt de conifères.



Les diverses ambiances de la forêt domaniale.

La chênaie-hêtraie, âgée d'un peu plus d'un siècle, montre ses troncs élancés et ses infinis jeux de lumière. Les pins sylvestres offrent leur port gracieux et le rose lumineux de leurs troncs que surmonte un maigre houppier vert bleuté. Les Douglas créent une muraille de verdure sombre et impénétrable.

Les allées forestières et les carrefours sont fréquemment "ornés" d'arbres remarquables que plantent les forestiers en témoignage de leur passion pour leur métier mais également dans un souci de lisibilité de la trame d'exploitation.

Ci-contre :
Chênaie-hêtraie en forêt
d'Écouves.



Ci-contre :
Pins sylvestres.





Ci-contre :
Allée forestière en forêt.



Ci-contre :
En lisière de forêt :
la Roche-Mabile.



Ci-contre :
Maisons dans le bourg
de Radon.

Couleurs sombres et textures denses.

L'essentiel de cette unité est la forêt, donc un système où les vues ne s'ouvrent qu'à l'occasion des coupes ou bien dans l'axe lumineux d'une allée. Dans une profusion de vert, les nuances sont celles des essences et de leur cortège herbacé lorsqu'il existe. La chênaie-hêtraie offre le gris des troncs et le vert franc des feuillages, rehaussés au sol par la marge pourpre des digitales. Le pin sylvestre montre ses troncs rosés et son houppier émeraude. Ces deux figures offrent de beaux jeux de lumière ; à l'inverse, le Douglas et l'épicéa ne montrent qu'une opacité vert bronze presque noire.

Le bâti de l'intérieur et des marges nord est composé de façades beiges rosées, de grès surmontés de tuiles brunes ; au sud, la tache claire des maisons récentes rompt l'harmonie primordiale.

Ci-contre :

Château de Sassy à
Saint-Christophe-le-Jajolet.

*Ci-contre :*

Ferme à
Saint-Denis-sur-Sarthon.



Les choix d'essences variées sont la condition de la richesse des scènes forestières.

L'évolution du massif forestier s'effectue principalement sous la responsabilité de l'Office National des Forêts. Les choix, après les coupes, sont entre les conifères habituels, les résineux exotiques et les feuillus (chênes ou hêtres) dans les limites qu'imposent des sols souvent podzolisés qu'on essaye d'améliorer par des amendements calciques. Des choix trop exclusifs atténueraient la variété de ses aspects et la prépondérance locale du hêtre rendrait les peuplements plus austères. Sur les confins agricoles, les risques dans ces pays difficiles et isolés sont : le mauvais entretien des haies qui fermeraient un peu plus les parties basses, ou des débocagements aux conséquences inverses et le développement de friches sur les parcelles médiocres ou négligées.



Ci-dessus :
Sur les confins agricoles,
Saint-Didier-sous-Ecouves



Communes concernées

• *Département de l'Orne :*

La Bellière / Le Bouillon / Le Cercueil / Chahains / La Chapelle-près-Sées / Cuissai / La Ferrière-Béchet / Fleuré / Fontenai-les-Louvets / Forges / Francheville / Gandelain / Lalacelle / La Lande-de-Goult / Livaie / Longuenô / Montmerrei / Neauphe-sous-Essai / Radon / La Roche-Mabile / Roupperoux / Saint-Christophe-le-Jajolet / Saint-Denis-sur-Sarthon / Saint-Didier-sous-Ecouves / Saint-Ellier-les-Bois / Saint-Gervais-du-Perron / Saint-Hilaire-la-Gérard / Saint-Nicolas-des-Bois / Saint-Sauveur-de-Carrouges / Sées / Tanques / Tanville / Vingt-Hanaps / Vrigny.